

Séance du 28 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq le 28 mars à 20 heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	8	8
		Pour : 8
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

M. BERGERAS Roger, Mme BRISET Sylvianne, M. COLAS Daniel, M. COULON Robert, Mme DUFOUR Maryse, M. JULLIEN Jean-Marc, Mme POCOBELLO Christiane, Mme SAVOY Marion

**Procuration(s) :**

**Étai(en)t absent(s) :**

M. MAURY Thomas

**Étai(en)t excusé(s) :**

M. MAURY Thomas

Date de la convocation
17 mars 2025

Date d'affichage
03 avril 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Daniel COLAS

03 avril 2025
et publication du
03 avril 2025

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

**Investissement**

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

**Fonctionnement**

Dépenses : 9 774,00

Recettes : 9 774,00

Pour rappel, total budget :		
<b>Investissement</b>		
Dépenses :	0,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	0,00	(dont 0,00 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses :	9 774,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	9 774,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à DICONNE

Le Maire Robert COULON

le(s) secrétaire(s) de séance

